

DEC201077DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Vincent Goujon, directeur de l'unité « Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA) » (USR3456)

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC192015INEE du 25 juillet 2019 portant nomination de M. Vincent Goujon aux fonctions de directeur de l'unité de service et de recherche n°3456, intitulée « Laboratoire écologie, évolution, interactions des systèmes amazoniens (LEEISA) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Vincent Goujon, directeur de l'unité de service et de recherche n°3456, à l'effet de signer, au nom du Président-directeur général du CNRS, les dépôts de plaintes contre X ou contre des personnes physiques qui ne sont pas agents du CNRS, par courrier ou par déposition, relatives aux atteintes portées aux biens matériels et immatériels de l'USR n°3456, excepté les dépôts de plainte avec constitution de partie civile, la citation directe et les dépôts de plaintes contre des personnes physiques qui sont des agents du CNRS.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 11 juin 2020

Le président-directeur général

Antoine Petit

